



Administration des affaires et démarrage d'entreprises (AFP)

BUT DU PROGRAMME :

Préparer le candidat à l'exercice du métier d'entrepreneur et à la gestion efficace d'une entreprise (Gestion entrepreneuriale de sa carrière).

OBJECTIFS :

Permettre au candidat d'acquérir les compétences nécessaires à la compréhension du milieu des affaires ;

Permettre au candidat d'acquérir les compétences nécessaires à l'organisation méthodique et opérationnelle d'une entreprise en démarrage;

Permettre au candidat d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion et l'administration des activités d'une entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être âgé de 18 ans et plus avant le début de la formation
- Et
- Avoir un projet d'affaires en lien avec un champ d'intérêt exprimé par écrit

CONTENU DU PROGRAMME :

# Du module	Énoncé de la compétence	Durée
1	Se situer au regard de la démarche entrepreneuriale	20 h
2	Exploiter les différentes sources d'information et de documentation	25 h
3	Définir les éléments structurels du plan d'affaires	30 h
4	Élaborer le plan des opérations et de gestion de l'entreprise	60 h
5	Étude de marché	40 h
6	Définir la stratégie de vente, de distribution et de marketing	60 h
7	Déterminer la structure de financement du projet d'entreprise	90 h

Total :

325 heures